

Lundi 21 novembre 2016

AVIS FAVORABLE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique relative au projet de transformation de la ligne 1 de TVR en tramway fer standard et ses prolongements vers la Presqu'île et Fleury-sur-Orne a eu lieu du 5 septembre au 7 octobre 2016. Au total, 235 contributions ont été enregistrées.

La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions à Joël Bruneau, Président de Caen la mer. Les éléments techniques et administratifs du dossier d'enquête publique ainsi que son déroulement ont permis de donner **un avis favorable** accompagné d'une réserve et de recommandations.

Retour sur les principales questions des habitants :

- **Quels ont été les éléments déterminants dans le choix d'un tramway fer plutôt que d'une autre technologie ?**
Des critères techniques et économiques ont guidé le choix d'un tramway fer. L'objectif était de réutiliser au maximum les infrastructures existantes (une « économie » de 100 M€), ce que les bus et trolleybus n'auraient pas permis. Les BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) n'auraient pas proposé le niveau de confort d'un tramway fer, qui reste le système le plus fiable, éprouvé, et répond aux problèmes de saturation de l'actuel TVR.
- **Comment les rames seront-elles adaptées aux personnes à mobilité réduite ?**
La réglementation sera respectée. Des portes doubles en extrémité des rames ainsi que des dispositifs lumineux et sonores sont aussi prévus.
- **Quelles solutions sont envisagées pour réduire les nuisances sonores et vibratoires, pendant les travaux et en phase d'exploitation ?**
Durant le chantier, les entreprises seront contraintes, par un cahier des charges strict, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour réduire au maximum les nuisances sonores. En phase d'exploitation, les tramways fer proposés aujourd'hui par les constructeurs sont bien plus silencieux que l'actuel TVR. Un graissage automatique des roues, programmé à intervalle régulier, atténuera encore un peu plus l'impact sonore du tramway. Concernant les vibrations, un dispositif d'atténuation sera mis en œuvre sous la plateforme lorsque la voie du tramway se situera à moins de 12 mètres d'un bâtiment.
- **Quel devenir pour la station Lux-Victor Lépine ?**
Considérant qu'il est techniquement impossible de maintenir la station Lux-Victor Lépine à son emplacement actuel et en l'état (rayon de courbure, impossibilité de rallonger les quais), la création d'une station mutualisée avenue Guynemer a été proposée lors d'une réunion publique le 29 avril 2016. Cette solution a été massivement rejetée par les participants. Ayant entendu la demande des habitants, Caen la mer a alors proposé de supprimer la station Lux-Victor Lépine et de maintenir la station Guynemer à son emplacement actuel, tout en renforçant le passage des lignes de bus sur le quartier Sainte Thérèse. Lors de l'enquête publique, les habitants du quartier Sainte-Thérèse ont exprimé leur souhait de continuer à bénéficier d'une station de tramway au plus près. Ce sujet fait donc l'objet d'une réserve émise par les commissaires enquêteurs. Une nouvelle phase d'étude concernant le principe d'une station mutualisée est relancée. Une réunion publique se tiendra d'ici quelques semaines.
- **Pendant les travaux, le nombre de bus de substitution sera-t-il adapté ?**
Les services de substitution seront mis en œuvre dès le lancement des travaux en janvier 2018. Il est prévu une fréquence des bus inférieure à 8 minutes, des renforts aux heures de pointe et des lignes express, notamment entre la Gare et l'Université.

Le rapport complet et les conclusions des commissaires enquêteurs sont consultables sur le site du projet www.tramway2019.com et dans les 11 lieux de permanence dans lesquels s'est déroulée l'enquête publique (Hôtel d'agglomération, Mairie de Caen et ses 4 Pôles de Vie des Quartiers, Mairies de Cormelles-le-Royal, Epron, Fleury-sur-Orne, Hérouville Saint-Clair, Ifs).

Contact presse :

Direction Projet Tramway – Caen la mer - Anne-Cécile Jourdan - 02 31 25 45 80 – 06 79 66 10 05
courriel : ac.jourdan@agglo-caen.fr
www.tramway2019.com

En 2019, un nouveau tramway fer circulera du nord au sud de l'agglomération caennaise. Le tram sur pneus ou TVR cessera de rouler pour laisser place à ce mode de transport plus performant. La resqu'île de Caen sera désormais desservie. Le tramway sera prolongé jusqu'au quartier des Hauts de l'Orne via le Collège Marcel Pagnol.

A propos de Caen la mer

Communauté d'agglomération – 35 communes (dont Caen, siège de la Région Normandie) – 242 000 habitants – 135 000 emplois – 20 220 établissements – 25 000 étudiants.

Président : Joël Bruneau, Maire de Caen

Grandes compétences : développement économique, recherche et enseignement supérieur, aménagement, infrastructures routières, transport, habitat et solidarité, développement durable (dont assainissement et déchets), animation du territoire (culture et sports), littoral, coproduction de projets.



Dans le cadre du
programme opérationnel
FEDER/FSE 2014-2020

